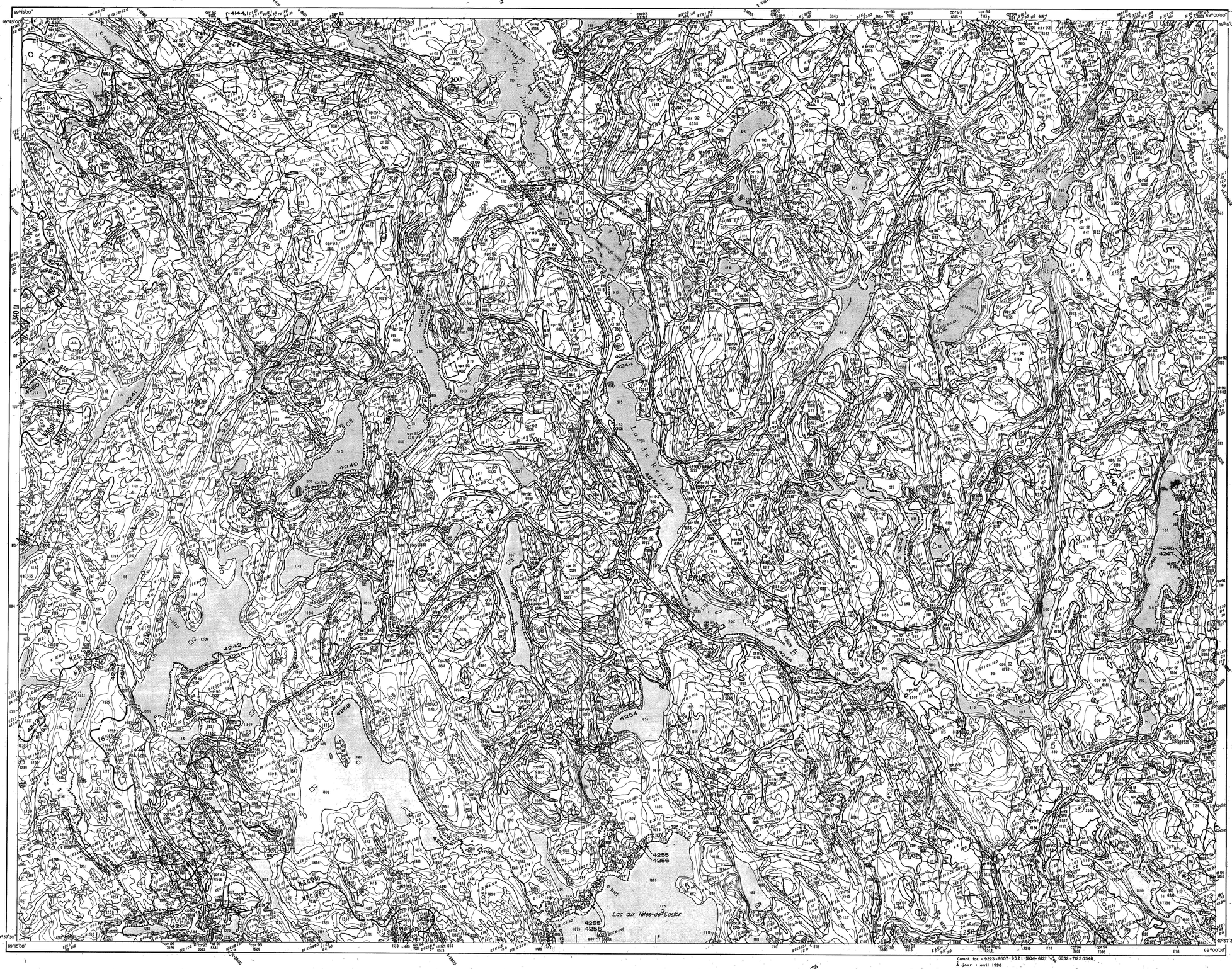

Comm. for. : 9223-9507-9521-5604-6221 & 6632-7122-7546
À jour : avril 1986

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe avec réserves de bouquets
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Brûlage dirigé (brûlage sur à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Espèces commerciales
Récolte dans les lisières boisées (abattage libre).

N.B. Ces lettres-sections précèdent nos perturbations et nos origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Pâchesses	
— — — à sapin et/ou épinette blanche	S
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — — à pin gris	S (PG)
— — — à thuya (cèdre)	S (T)
— — — à mélèze	S (M)
— — — à peuplier	S (Peu)
Pessières	
— — — à épinette noire et/ou blanche, mousse occupant plus de 75% de la portée du sol	S
— — — à sapin	S (Sa)
— — — à pruche	S (Pr)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — — à pin rouge	S (PR)
— — — à pin gris	S (PG)
— — — à épinette noire	S (EN)
— — — (plantation d'épinette blanche)	S (EB)
— — — (plantation d'épinette noire)	S (EN)
— — — (plantation d'épinette rouge)	S (ER)
Sapinières	
— — — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (SE)
— — — à épinette noire	S (EN)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (ER)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — — à pin rouge	S (PR)
— — — à pin gris	S (PG)
— — — à mélèze	S (M)
— — — (plantation de sapin baumier)	S (SB)
Pinèdes à pin rouge	
— — — — avec pin rouge, épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	PR (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	PR (T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (ER)
— — — — avec pin gris	PR (PG)
— — — — avec pruche	PR (Pr)
— — — — avec mélèze	PR (M)
— — — — (plantation)	PR (P)
Pinèdes à pin rouge	
— — — — (à pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	PR (T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (ER)
— — — — avec mélèze	PR (M)
— — — — avec pin blanc	PR (PB)
— — — — avec pruche	PR (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
Pinèdes à pin gris	
— — — — (à pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PG (PG)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (ER)
— — — — avec mélèze	PG (M)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB)
— — — — avec pruche	PG (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — — — (plantation)	PG (P)
Cédrières	
— — — à thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse	T (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	T (ER)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	T (PB)
— — — à pin gris	T (PG)
— — — à pruche	T (Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	T (S)
— — — (plantation de thuya)	T (TH)
Pruchières	
— — — à pruche occupant plus de 75% de la portée résineuse	Pr (Pr)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (ER)
— — — à pin blanc	Pr (PB)
— — — à pin rouge	Pr (PR)
— — — à pin gris	Pr (PG)
— — — à sapin	Pr (S)
— — — (plantation de pin sylvestre)	Pr (P)
Mélèzes	
— — — à mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse	M (M)
— — — à thuya (cèdre)	M (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (ER)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — — à pin gris	M (PG)
— — — à sapin	M (S)
— — — à épinette blanche	M (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	M (M)
— — — (plantation de mélèze japonais)	M (M)
— — — (plantation de mélèze laricin)	M (L)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux
Feuillus d'essences tolérantes		
— — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleaux à papier avec sapin	BP (S)	BP (S)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
Peupliers avec sapin	Peu (S)	Peu (S)
— — — avec pin gris	Peu (PG)	Peu (PG)
— — — avec pin rouge	Peu (PR)	Peu (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Peu (E)	Peu (E)
Trembles avec sapin	Tre (S)	Tre (S)
Cédrières avec pruche	Cedr (Pr)	Cedr (Pr)
Ostéoles résineuses	Ost (R)	Ost (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— sur station humide	M (H)	M (H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences tolérantes	F
— d'essences tolérantes — sur station humide	F
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Peu (B)
Bouleaux jaunes	Peu (BJ)
Peupliers	Peu (P)
Cédrières	Cedr (Cr)
Ostéoles	
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ost (B)
— à bouleaux jaunes	Ost (BJ)
— à peupliers	Ost (P)
— à feuillus d'essences tolérantes	Ost (F)
Plantation d'érable à sucre	Pe (Er)
— de bouleau jaune	Pe (BJ)
— de peuplier	Pe (P)
— de frêne	Pe (Fr)
— de tilleul d'amérique	Pe (Ti)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Sable sablonneux
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en bordure	CP
Coupe partielle par bande	CP
Coupe partielle plus système régénération	CP
Chablis partiel	CP
Chablis total	CT
Brûlé partiel	BP

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mousse

⊖ 10-50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	O
Brûlis	O
Chablis total	O
Ensemencement	O
Friche	O
Plantation	O

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (sas)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101-150
150	151 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (sas)	30-70 (sas)
100-30	30-100
100-50	50-100
90-50	50-90
120-50	50-120
120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): Peuplé dominance de haut, tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cms
Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 cms.
Vieilles inéquiennes: Peuplé dominance de haut, tolérants, majorité des tiges supérieures à 90 cms
Autres peuplements: majorité des tiges plus de 60 cms.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	22m	17m	12m	7m	4m	1m
	1	2	3	4	5	6
A 80%-	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%-	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%-	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%-	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moins
Moyenne	31 à 60 %	T
Forte	61 à 70 %	T
Abrupte	71 % et plus	T

Superficie actuelle de pente > 30 %
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTOG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: COUILLARD, SAMSON & ASS.
SIGNATURE: François Couillard

CARTOG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

F 1 (R) 60 S 1 (S) 60 S 1 (S) 60 S 1 (S) 60 F 1 (R) 60

— densification
— classe de pente
— classe d'âge
— classe de densité
— classe de hauteur
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences
— classes de pente
— classe d'âge
— code de l'origine
— densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne: 1987 / Année de publication: 1988 / Année de révision: }

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 23
Unité d'aménagement 2
Unité de sondage 3
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 15
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 34 01*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 97900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4240*
Région écologique 11G
Municipalité régionale de comté. M.R.C. 930 MANICOUAGAN*

*: Signifie que le composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique: 22° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22 F 13	22 F 14	22 F 15	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 F 12	22 F 11	22 F 10	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 F 5	22 F 6	22 F 7	

22 F/11 N. E.